

■ **DIAMINDS Sarl**, à Genève, conseils et services liés à la communication et au marketing (FOSC du 07.11.2002, p. 7). Treille Laurence Barbara Marie n'est plus associée ni gérante; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à concurrence de CHF 9'000 à l'associée-gérante Giannotti Francesca, dont la part est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 19'000, et à concurrence de CHF 1'000 à Martin Mirco, d'Italie, à Crissier, nouvel associé pour une part de CHF 1'000. Statuts modifiés le 28.07.2003. L'associée Giannotti Francesca reste seule gérante et signe désormais individuellement.

Journal no 8717 du 30.07.2003  
(01117570 / CH-660.2.103.002-7)